

Bois des Aulnaies : découvrez le projet d'aménagement

Le bois des Aulnaies est situé sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt. De nouveaux aménagements portés par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France vont permettre dans les prochains mois, d'ici fin 2023, de faire bénéficier au territoire d'un nouvel espace naturel ouvert au public.



Le bois des Aulnaies, situé entre la forêt de Montmorency et les buttes du Parisis est aujourd'hui peu valorisé. Initialement relié au bois de Boissy, il a été progressivement morcelé au fil du temps en fonction de l'urbanisation de la plaine. Actuellement, il s'agit d'un bois urbain traversé de part en part et fragmenté.





Parmi les enjeux de ce nouvel aménagement :

- régénérer le bois en canalisant les cheminements
- valoriser les ambiances en profitant des atouts de la qualité de la lumière, des floraisons saisonnières et des sous-bois
- permettre une connexion jusqu'au bois de Boissy en réhabilitant le pont au-dessus de l'A115 et en créant une liaison cyclable entre le futur centre aquatique olympique et la plaine agricole du Plessis-Bouchard
- formaliser des cheminements praticables par tous
- aménager les entrées pour permettre une identification du bois en créant des espaces de transition
- améliorer le boisement en préservant les sols du piétinement, en poursuivant la mise en sécurité par l'abattage de bois morts et en recréant des lisières pour éviter le vis-à-vis sur les propriétés privées.

Calendrier :

- Octobre 2022 : Attribution du marché de travaux
- Décembre 2022 : Préparation des travaux
- Janvier - Juin 2023 : Travaux d'aménagement
- Été 2023 : Interruption du chantier
- Automne 2023 : Plantations
- Décembre 2023 : Livraison



Infos pratiques

Le projet d'aménagement du Bois des Aulnaies découle d'un impératif de préservation et de régénération du boisement, qui souffre énormément de sa fréquentation en toutes parts.

Le projet prévoit la requalification de 2 km de cheminements piétons sur des tracés existants, dont le sol est actuellement compacté. Le nombre d'arbres plantés sera en définitive supérieur au nombre d'arbres prélevés.

L'objectif du projet vise à réparer le bois et enclencher sa régénération pour les prochaines décennies. Le prélèvement de 150 à 200 arbres permettra d'installer un cheminement prioritaire, canalisant le public, préservant le reste du boisement tout en offrant aux usagers un axe de promenade de qualité.

Le tracé du cheminement a été optimisé afin de réduire au maximum la quantité de sujets impactés. Le repérage sur plan sera complété par un repérage précis sur le terrain avec l'entreprise en charge des travaux.

Documents

[Projet d'aménagement du Bois des Aulnaies](#)